

Enquête sur les stocks commerciaux des principales cultures spéciales

Ce document est CONFIDENTIEL une fois rempli.

If you would prefer an English version
of this questionnaire, please check

Au besoin, veuillez corriger les renseignements
de l'étiquette d'adresse dans les cases ci-dessous
(en caractères d'imprimerie, S.V.P.).

Nom de l'entreprise (*s'il y a lieu*)

C0001 _____

Nom de la société (*s'il y a lieu*)

C0002 _____

Adresse (*numéro et rue*)

C0004 _____

Ville

C0005 _____

Province / territoire

C0006 _____

Code postal

C0007 _____

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Ces renseignements sont recueillis en vertu de la *Loi sur la statistique*, Lois révisées du Canada, 1985, chapitre S-19.

EN VERTU DE CETTE LOI, IL EST OBLIGATOIRE DE REMPLIR LE PRÉSENT QUESTIONNAIRE.

But de l'enquête

La présente enquête vise à recueillir des renseignements fiables et à jour sur les cultures spéciales.

Les données sommaires sont utilisées pour la validation des données sur la production des cultures, les stocks à la ferme et la commercialisation et pour le calcul de la contribution du secteur des cultures spéciales à l'économie canadienne.

L'Association canadienne de cultures spéciales, Pulse Canada et les associations et gouvernements provinciaux connexes se servent des renseignements publiés pour l'élaboration de politiques et la prise de décisions.

Les « Stocks de céréales canadiennes au 31 juillet 2011 » seront publiés dans Internet le 7 septembre 2011 au www.statcan.gc.ca.

Confidentialité

Vos réponses sont confidentielles.

La loi interdit à Statistique Canada de divulguer toute information recueillie qui pourrait dévoiler l'identité d'une personne, d'une entreprise ou d'un organisme sans leur permission ou sans en être autorisé par la *Loi sur la statistique*. Les dispositions de confidentialité de la *Loi sur la statistique* ne sont pas touchées par la *Loi sur l'accès à l'information* ou toute autre loi. Ainsi, par exemple, l'Agence du revenu du Canada ne peut pas accéder à des données d'enquête identifiables de Statistique Canada.

Les données de cette enquête serviront uniquement à des fins statistiques et seront publiées sous forme agrégée seulement.

Couplages d'enregistrements

Dans le but d'améliorer les données de la présente enquête, Statistique Canada pourrait combiner les renseignements de cette enquête avec ceux provenant d'autres enquêtes ou de données administratives.

Ententes de partage de données

Afin d'éviter tout dédoublement d'enquêtes, Statistique Canada a conclu des ententes de partage de renseignements avec des organismes statistiques provinciaux, qui doivent garder les données confidentielles et les utiliser uniquement à des fins statistiques. Statistique Canada communiquera les données de la présente enquête seulement aux organismes ayant démontré qu'ils avaient besoin de les utiliser.

L'**article 11** de la *Loi sur la statistique* prévoit le partage de renseignements avec des organismes statistiques provinciaux qui satisfont à certaines conditions. Ces organismes doivent posséder l'autorisation légale de recueillir les mêmes renseignements, sur une base obligatoire, et les lois en vigueur doivent contenir essentiellement les mêmes dispositions que la *Loi sur la statistique* en ce qui concerne la confidentialité et les sanctions imposées en cas de divulgation de renseignements confidentiels. Comme ces organismes possèdent l'autorisation légale d'obliger les entreprises à fournir les mêmes renseignements, on ne demande pas le consentement des entreprises et celles-ci ne peuvent s'opposer au partage de leurs données.

Pour la présente enquête, des ententes en vertu de l'**article 11** ont été conclues avec les organismes statistiques provinciaux du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta.

Les données partagées seront limitées à celles des entreprises situées dans la province en question.

Divulgation des renseignements transmis par télécopieur ou autres modes électroniques

La transmission des renseignements par télécopieur ou autres modes électroniques peut poser un risque de divulgation. Toutefois, dès la réception de votre document, Statistique Canada offrira le niveau de protection pour tous les renseignements recueillis aux termes de la *Loi sur la statistique*.

Veuillez envoyer votre questionnaire rempli avant le 4 août 2011 par télécopieur au 1-888-883-7999.

Vous avez perdu votre questionnaire ou avez besoin d'aide? Appelez-nous au 1-800-665-3393.

INSTRUCTIONS:

1. Veuillez déclarer les quantités en tonnes métriques.
2. Incrire les stocks physiques détenus au Canada. Inclure les stocks en transit. Exclure les stocks détenus à l'extérieur du Canada.
3. Incrire les stocks détenus dans des installations de stockage commerciales telles les silos ou les installations de nettoyage. Exclure les stocks à la ferme.
4. Si vous ne détenez aucun stock pour cette période, veuillez nous le faire savoir.
5. Veuillez retourner votre questionnaire rempli **avant le 4 août 2011 par télecopieur au 1-888-883-7999**.

Merci de votre coopération. Si vous avez des questions, veuillez téléphoner au 1-800-665-3393.

STOCKS AU 31 JUILLET 2011

Culture	Possédés par l'entreprise (tonnes métriques)	Retenus pour les agriculteurs (tonnes métriques)	Retenus pour les entreprises (tonnes métriques)
Alpiste des Canaries	C0100_1 	C0100_2 	C0100_3
Pois chiches	C0200_1 	C0200_2 	C0200_3
Pois secs (<i>y compris les pois fourragers</i>)	C0300_1 	C0300_2 	C0300_3
Lentilles	C0400_1 	C0400_2 	C0400_3
Graines de moutarde	C0500_1 	C0500_2 	C0500_3
Tournesol (<i>y compris le sunola et les autres variétés naines</i>)	C1600_1 	C1600_2 	C1600_3

PERSONNE À CONTACTER

Nom de famille C0028 	Prénom usuel C0008
Numéro de téléphone C0017 	Courriel C0016